

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Au service de l'agriculture
et des territoires





SOMMAIRE

Éditos	4
Une institution au service de l'agriculture et des territoires	6
Des instances de pilotage	8
RESSOURCES ET TERRITOIRE	9
Service études, prospective économique et territoriale	11
Aménagement territorial	12
Développement local	13
Communication	14
ÉCONOMIE DES ENTREPRISES ET FILIÈRES	15
Productions végétale, Agro-écologie	17
Agriculture Biologique	18
Légumes	19
Pommes de terre	20
Productions animales et fourrages	21
Identification, Établissement de l'Élevage	22
Bâtiments, équipements, énergie et machinisme	23
HOMMES, ENTREPRISES ET ENVIRONNEMENT	25
Environnement	27
Service d'Assistance Technique à la Gestion des Épandages	28
Installation, transmission	29
Emploi, formation et apprentissage	30
PROMOTION ET DIVERSIFICATION	31
Comité de promotion	33
Approlocal	34
Diversification et innovation économique	35
Saveurs en'Or	36
Contactez les services	37
GEDA	38



Éditos

CHRISTIAN DURLIN

Président de la Chambre d'agriculture
du Nord - Pas-de-Calais

Vous allez prendre connaissance du rapport d'activité de la Chambre d'agriculture Nord - Pas-de-Calais, pour l'année 2020. Faut-il rappeler les circonstances particulières de cette période très contraintes par la situation sanitaire de notre pays et bien au-delà ?

Nos concitoyens ont pu se réjouir de la capacité du monde agricole et des entreprises qui l'accompagnent, à maintenir les moyens de production agricoles et agroalimentaires malgré le contexte. Les difficultés rencontrées dans d'autres domaines nous démontrent, si cela était encore nécessaire, l'importance de préserver à proximité les activités dont nos sociétés ont besoin pour fonctionner. Nous ne devons pas pour autant oublier les filières ou les secteurs, comme l'agriculture de service, qui ont souffert de cette situation dû à la fermeture de certains marchés.

La Chambre d'agriculture a su, pendant ces longs mois, préserver son activité, et remplir ses missions à un niveau très satisfaisant. Nous avons assuré la représentation du monde agricole dans toutes ses composantes, et avons maintenu la plupart des services pour

accompagner les agriculteurs et les collectivités. Cet engagement a permis de conduire une campagne la plus proche possible de la normale.

Je dois, à ce titre, remercier les élus et collaborateurs de la Chambre d'agriculture qui ont assuré pleinement leur mission, tout en respectant les règles sanitaires, pour eux-mêmes et pour leurs collègues. Vous le constaterez, le travail a été constant et fourni. Le conseil aux agriculteurs, l'expérimentation, le soutien aux projets, la promotion de nos métiers et de nos produits, l'accompagnement à l'installation, le travail avec les collectivités et bien d'autres missions ont été assurées. Il ne pouvait pas y avoir de parenthèses, tant les besoins de nos professions sont importants et l'évolution de notre profession constante.

Je souhaite que la prise de connaissance de ce rapport d'activité suscite votre réflexion et vous inspire de nouvelles idées. Nous sommes évidemment à votre disposition pour en échanger. Dans des conditions que nous souhaitons tous les plus normales possibles, dans les meilleurs délais.



TONY ALVES-JORGE

Directeur territorial de la Chambre d'agriculture
du Nord - Pas-de-Calais

En 2020, nous avons vécu une année particulière, le COVID-19 a mis à rude épreuve l'activité économique de notre pays, l'agriculture a dû s'adapter à ce contexte.

Les services de la Chambre d'agriculture sont restés mobilisés pour accompagner les agriculteurs et répondre aux questions posées par la pandémie : foire aux questions, rendez-vous en visioconférence, formation à distance, tour de plaine en vidéo. Ils sont des exemples d'adaptation que nos équipes ont su exercer.

Afin d'accompagner les agriculteurs, dans leur recherche d'innovation et de développement, la Chambre délivre un conseil stratégique individualisé et collectifs (GEDA, GIEE, groupe 30 000) permettant la mutualisation de compétences sur l'ensemble des filières. Cette mission d'envergure repose sur l'intégralité de nos équipes qui contribuent au développement de toutes les agricultures et accompagne l'ensemble des agriculteurs pour leur permettre de développer et pérenniser leurs activités.

La Chambre dans son accompagnement auprès des collectivités répond aux enjeux (sociétaux, environnementaux, climatiques...) de demain en développant une agriculture rurale dynamique, créatrice de valeur ajouté et de croissance économique pour les territoires.

Dans ce contexte particulier, l'ensemble de nos 200 collaborateurs par leur engagement auprès des agriculteurs, collectivités et partenaires ont contribué à l'émergence de projets innovants, répondants aux enjeux de société pour maintenir l'activité économique et le développement de nos exploitations.

Ce rapport d'activité illustre la complémentarité des ressources et compétences mobilisées, des savoir-faire et des interventions menées. Il permettra à tous, de mieux appréhender nos activités et vous aidera sans nul doute à vous projeter dans vos projets d'avenir.

Une institution au service de l'agriculture et des territoires

La Chambre d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais est un établissement public au service des agriculteurs, des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs du monde rural. Elle a pour mission de représenter les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et

de contribuer à la performance de l'agriculture régionale. Elle mobilise pour cela de multiples compétences et ses équipes proposent une expertise indépendante et objective à chaque étape de la vie des entreprises agricoles.

Le compte de résultats 2020 de la Chambre d'agriculture s'élève à 18 292 651,98 M€.

Dépenses 2020

Charges de personnel



9 745 453,59 €

Charges de fonctionnement



7 234 698,79 €

Intervention



455 964,73 €

Résultat prévisionnel : bénéfice



856 537,87 €

Recettes 2020

Subventions de l'Etat (Etat, Onéma)



1 778 575,05 €

Fiscalité affectée (TAFNB)



6 630 975 €

Participation aux programmes d'action (CasDar, Cons rég, Cons Dép, AEAP, FAM, Europe, Vivea, ADEME, Institut Elevage, MEL, ...)



4 067 496,16 €

Prestations de service



5 570 045,35 €

Autres produits



245 560,42 €



Représenter

les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales en émettant des avis et en établissant des propositions d'actions.



Être partenaire

des collectivités territoriales pour la gestion de l'espace et les projets d'animation locale.



Contribuer

à la performance économique de l'agriculture en accompagnant les projets de développement économique tout en assurant le lien indispensable avec les partenaires de l'agroalimentaire.



Anticiper

les mutations, innover, diffuser des références par la recherche et le développement, les études et prospectives.



Former, informer, conseiller

les agriculteurs au quotidien dans l'évolution et l'adaptation de leurs entreprises et accompagner leurs projets collectifs.



Représenter

des missions de service public auprès des agriculteurs : animation du RDI*, instruction des dossiers de demandes d'aides à l'installation, enregistrement de l'évolution des exploitations au CFE*, enregistrement des contrats d'apprentissage, identification et traçabilité des animaux.

*Répertoire Départ Installation

*Centre de Formalités des Entreprises

Les Commissions professionnelles de la Chambre d'agriculture sont des instances de réflexion qui appréhendent les politiques relatives à différentes thématiques :

Aménagement territorial
et Développement local

Agriculture durable
et environnement

Productions végétales

Productions animales
et fourrages

Développement agricole,
territorial et entreprises
agricoles

Promotion des Hommes
et des métiers

Promotion, valorisation
et diversification
des productions

Elles travaillent en partenariat avec les différents services de la Chambre d'agriculture pour faire progresser les dossiers et mettre en place des actions concrètes suite aux décisions politiques prises lors des réunions du Bureau et des Sessions.

Des instances de pilotage

La Chambre d'agriculture est constituée d'une assemblée professionnelle élue pour 6 ans au suffrage universel par les acteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire du Nord et du Pas-de-Calais : exploitants agricoles, salariés, propriétaires agricoles et forestiers, anciens exploitants, syndicats agricoles, coopératives, Crédit agricole et mutualité.

En 2020, les 68 membres se sont réunis en visio-conférence trois fois en Session pour se prononcer sur les orientations stratégiques de l'agriculture.

Les 16 membres du Bureau se sont réunis deux fois par mois en visio-conférence, pour prendre les décisions et les orientations relatives aux actions de la Chambre d'agriculture dans l'intervalle des Sessions.

RESSOURCES ET TERRITOIRE



CHRISTIAN DURLIN

Président de la commission
Service études, Prospective économique et territoriale

Évolution des marchés, renouvellement des actifs, évolution des politiques publiques : les études stratégiques menées sont là pour aider la profession agricole à s'adapter, à identifier les opportunités, et à avancer sereinement, axes d'action à l'appui.



JÉRÔME MUSELET

Président de la commission
Foncier

Notre mission : travailler avec les collectivités et les maîtres d'ouvrage, le plus en amont possible, lors de concertation avec pour objectifs l'évitement et la réduction de la consommation du foncier agricole. Les projets de développement agricole sont primordiaux pour l'économie régionale.



PIERRE HANNEBIQUE

Président de la commission
Développement local

Nous souhaitons continuer le développement de partenariats gagnants - gagnants entre les collectivités et la Chambre d'agriculture pour intensifier la relation agriculteurs - élus locaux - habitants.

Ressources et territoire

823 310

hectares de surface agricole



La Chambre d'agriculture
du Nord - Pas-de-Calais c'est :



2 657

millions d'€ de chiffre d'affaires

469 400 €

de chiffre d'affaires par exploitation

3 288 €

de chiffre d'affaires par hectare



21 530

emplois à temps complet (UTA)



11 450

exploitations



14 045

exploitants



71,5

hectares
de surface moyenne

SERVICE ÉTUDES, PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE ET TERRITORIALE

Une étude menée sous le signe de la concertation et de la transversalité !

Le service Étude, Prospective économique et territorial a accompagné la SANEF pour la réalisation de l'étude Éviter Réduire Compenser agricole dans le cadre du projet de barreau autoroutier de Lumbres et du raccordement de l'A26 à la RN42.

Il s'agissait d'une **démarche volontaire** de sa part, le projet n'étant pas soumis à cette obligation réglementaire. Au préalable, un **travail de concertation** mené par le **service Aménagement du Territoire a abouti à la réduction des impacts** avec une évolution conséquente du parti d'aménagement.

L'étude a permis :

- de produire une caractérisation fine de l'agriculture locale
- de mesurer les impacts induits par le projet sur l'économie agricole du territoire
- de définir une enveloppe de compensation destinée à financer des projets agricoles collectifs
- d'en déterminer les premières pistes.

Le dossier d'étude a fait l'objet d'une présentation en CDPENAF en juillet 2020.

Objectif : aboutir à la **concrétisation des projets agricoles collectifs** destinés à reconstituer le potentiel économique perdu par le prélèvement foncier lié au projet d'infrastructure.



Des outils de connaissance et d'analyse de l'économie agricole régionale

Les carnets de l'agriculture

Afin d'apporter des éclairages chiffrés et illustrés sur les nombreuses contributions de l'agriculture régionale au développement économique et territorial des Hauts-de-France, le service a lancé une nouvelle collection de publications « les carnets de l'agriculture » :

- L'agriculture et l'agroalimentaire, poids lourds de l'économie régionale
- Les agriculteurs, des acteurs essentiels pour répondre aux attentes de la société
- L'agriculture : une filière clé pour l'emploi et le développement régional



Enquête sur les impacts de la crise de la COVID sur les exploitations agricoles des Hauts-de-France.

Cette année, l'enquête d'opinion lancée annuellement auprès des agriculteurs des Hauts-de-France pour recueillir leur ressenti sur l'année passée et leurs perspectives a été complétée par une enquête spécifique aux conséquences de la crise sanitaire sur les exploitations régionales. Plus de 600 agriculteurs ont répondu à cette enquête.

L'ensemble de nos analyses économiques sont disponibles sur notre site internet :
hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

« L'autoroute de l'électricité » en cours de construction entre Arras et Lille

Après plusieurs années de concertation et de procédures administratives, RTE a engagé le chantier de reconstruction de la ligne aérienne Avelin – Gavrelle à 2 x 400 kv; la réalisation de ce chantier d'envergure est bordée par une convention locale spécifique (signée en avril 2017) posant les exigences de la profession sur la nécessaire **préservation du potentiel agronomique des terres** traversées et le respect d'un formalisme encadrant les relations entre RTE, ses entreprises prestataires, les propriétaires et les agriculteurs .

L'avancée du chantier fait l'objet d'un suivi régulier par un agro-pédologue. Une vigilance particulière est également de mise au regard de la durée du chantier, proche de 2 ans, ce qui emporte inévitablement des conséquences pour les déclarations PAC (maintien des DPB) des exploitations concernées. **Le démontage de la ligne actuelle interviendra en 2022.**

A savoir :

30 km de lignes, 16 communes traversées, une centaine d'exploitations concernées 80 pylônes : 35 pylônes Treillis classiques (secteur Arrageois) et 45 pylônes « Équilibre* » dans les zones les plus urbanisées (bassin Minier et Pévèle)



Les pylônes Équilibre de 70 m de haut ont été levés dans l'environnement de la ligne électrique actuelle ; les pylônes treillis en arrière plan seront démontés en 2022.*

Canal Seine Nord Europe : Les études de maîtrise d'œuvre sont enclenchées

Une instance de coordination locale composée de responsables agricoles épaulés de collègues agriculteurs, **travaille aux côtés de la Société CSNE pour minimiser l'emprise foncière nécessaire à la conception de l'ouvrage** ; en particulier, le stockage des déblais de matériaux excédentaires. Fortement perturbateur dans le Sud de l'Artois, compte tenu du choix du tracé reconfiguré, occasionnant une tranchée de 45 m de profondeur sur la commune de Ytres – a fait l'objet, durant le 2^{ème} semestre, de nombreux échanges, propositions d'emplacements avec un seul leitmotiv : utiliser en priorité les délaissés et les terres de moindre valeur agronomique tout en maintenant les covisibilités entre villages.

1^{er} bilan : des améliorations significatives, mais un combat à poursuivre pour encore optimiser les différents dépôts et pouvoir en restituer le maximum à l'exploitation agricole.



Canal Seine Nord Europe remplacera le Canal du Nord

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Circulation des engins agricoles

La majorité des exploitants de Lille Métropole rencontrent des problèmes de déplacements : densification du trafic routier, aménagements de réduction de la vitesse, stationnement des véhicules, etc.

Ainsi, une rencontre annuelle a lieu entre les unités territoriales de la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Chambre et les responsables agricoles concernés au sujet **des projets d'aménagements de réduction de la vitesse afin de concilier sécurité publique et circulations agricoles.**

Les agriculteurs apprécient ces rencontres. Leur mobilisation permet une réelle prise en compte du monde agricole.

Autres chantiers Chambre / MEL : recensement des points noirs existants (dos d'âne, ...), **sensibilisation des maires du territoire**, mise en place **d'agriculteurs référents par commune comme interlocuteurs privilégiés** de la MEL, **essais avec engins agricoles** en phase de « ravaux MEL » ...



Des élus formés à l'assaut des territoires !

Un des objectifs du mandat : **développer les relations avec les intercommunalités** pour une meilleure **prise en compte des préoccupations agricoles dans les projets des collectivités**, en s'appuyant notamment sur une trentaine d'élus Chambre, référents EPCI.

Afin de préciser les contours de cette mission, et d'en mesurer les enjeux, les Élus Chambre ont suivi une formation allant de l'organisation des collectivités, jusqu'aux fondamentaux pour nouer et entretenir un partenariat, en passant par un coaching sur la posture de référent et la relation humaine avec les élus locaux.

Sur cette base, **nos élus référents**, en binôme **avec leur chargé de développement territorial**, ont entamer des rendez-vous avec les présidents des intercommunalités pour échanger sur les possibilités et les modalités de **développer une relation partenariale sur les dossiers pouvant concerner l'activité agricole** : foncier, circuits courts, alimentation, communication positive, ...

Illustration concrète

Depuis plusieurs années, l'agglomération de Béthune, Bruay, Artois, Lys Romane conventionne avec la Chambre pour la **mise en place d'actions profitant aux agriculteurs du territoire sur les circuits courts, la communication positive, le rapprochement citoyen / agriculteur**, la transmission, les contributions du monde agricole à l'environnement, etc. La convention 2020 fut essentiellement consacrée à la mise en place d'actions du Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération.

COMMUNICATION

Campagne « Nous sommes toujours là pour vous ! Mangez local »

Pour palier aux événements annulés en région et inciter les consommateurs à poursuivre leurs achats en local après le confinement du printemps, **une grande campagne de communication pour soutenir les producteurs locaux** a été programmée au début de l'été (du 24 juin au 18 juillet) puis à l'automne jusqu'à la fin d'année. Cette campagne a été lancée sous divers formats et relayée sur de nombreux médias :

Cette campagne plurimédia a généré un pic d'activités sur nos divers réseaux digitaux et a cumulé de nombreuses retombées.



Sur les réseaux sociaux

Via facebook sur la page « La gastronomie des Hauts-de-France » et celle de la Chambre d'agriculture Nord - Pas-de-Calais et sur le site leshautsdelices.fr.

Les 8 vidéos capsules tournées en fin d'été, ont aussi été diffusées et relayées du 6 octobre au 25 novembre (portraits de cinq agriculteurs, de deux élus et de consommateurs).



En télévision

Par **des écrans publicitaires sur France3** où 38 spots de 20 secondes ont été diffusés en prime time du 10 au 24 décembre.



Dans la presse

Par des insertions dans divers médias régionaux dont La Voix du Nord et le Courrier Picard, avec relais sur leurs espaces digitaux.



En radio

Du 10 au 20 décembre par une campagne sur 10 radios différentes avec une diffusion de 44 spots de 15 secondes.



44 

spots sur 10 radios

38 

diffusions sur France3 TV

82 400 

vues sur les 8 vidéos capsules

8 insertions presse dans la Voix du Nord  et le Courrier Picard du 24 juin au 18 juillet

83% de trafic sur ouacheterlocal.fr par rapport à 2019 sur la même période

+50%

de trafic sur les hautsdelices.fr par rapport à 2019 sur la même période

+213%

de trafic sur « Bienvenue à la ferme en Hauts-de-France » par rapport à 2019 sur la même période

ÉCONOMIE DES ENTREPRISES ET FILIÈRES



SIMON AMMEUX

Président de la commission
Animale

Pour chaque période d'aléas le maître mot de tous reste l'adaptation. Cet ajustement concerne à la fois les éleveurs mais également les équipes de la Chambre d'agriculture dans leur accompagnement au quotidien. De nouveaux programmes ont ainsi pu démarrer en 2020, ainsi que le renforcement de certains, comme les actions autour « du carbone » et de « la biosécurité » pour les filières avicole et porcine.



SÉBASTIEN BOCQUILLON

Président de la commission
Développement

La séparation vente conseil a imposé à toutes les structures de choisir entre la vente de produits phytosanitaires ou le conseil indépendant. Pour la Chambre d'agriculture la force du conseil est toujours prioritaire. Nos conseillers sont prêts à vous accompagner dans la transition de vos exploitations grâce à une offre sur mesure : conseil collectif, thématique, individuel qui s'adapte à toutes les attentes.



GHISLAIN MASCAUX

Président de la commission
Végétale

La production de références fiables est essentielle pour bien conseiller les agriculteurs. Nos plateformes d'essais sont la vitrine de notre expertise. Que ce soit en agriculture raisonnée, de conservation des sols ou biologique, en agroécologie : les résultats sont au rendez-vous. Notre objectif évoluer ensemble.



CHRISTINE DELEFORTRIE

Présidente de la commission
Bâtiments, équipements, énergie et machinisme

L'année 2020 a été marquée par un été chaud avec des conséquences sur les conditions de logements de nos animaux, par un durcissement de l'application des produits pour la conservation des pommes de terre et par une baisse significative du tarif de rachat du biométhane. Nos exploitations doivent être en perpétuelles adaptations pour assurer leurs pérennisations face aux grands enjeux de la société.

Productions végétales, Agro-écologie

4 GIEE

600 agriculteurs ont renouvelé leur certiphyto



11 groupes 30 000



L'expérimentations :



17 plateformes d'essais

1 500 micro-parcelles

25 thématiques traitées

Agriculture biologique

20 diagnostics de conversion



24 études technico-économiques



18 points projets

64 accompagnements techniques individuels

9 tours de plaine

Légumes

460

adhérents accompagnés techniquement



32

essais expérimentaux

+ de 1000

visites d'appui technique



Bâtiments, équipements, énergie et machinisme

700 visites de terrain pour conseil en bâtiment et en énergie



150 permis de construire

120 dossiers ICPE



76

unités de méthanisation en fonctionnement

Productions animales



150

éleveurs accompagnés dans la démarche « bas carbone »

+ 350

Gestions Technico Economique



Identification



250

visites de terrains

241 157 passeports délivrés



pour **672 697** bovins présents

313 200

boucles de naissances commandées dont **59 600** boucles ovines caprines.



PRODUCTIONS VÉGÉTALES, AGRO-ÉCOLOGIE

Accompagner la montée en puissance des collectifs d'agriculteurs

Les agriculteurs se regroupant autour d'un projet collectif local pour faire évoluer leurs pratiques de production, sont **un des piliers du projet agro-écologique vers une agriculture plus performante** sur les plans économiques, environnementaux et sociaux.

Les Groupements d'Intérêts Economiques et Environnementaux sont en plein essor, avec 9 nouveaux groupes déposés en 2020 cette dynamique montre l'intérêt que portent les agriculteurs à ce dispositif.

Les projets développés se tournent principalement vers les thématiques liées à l'agriculture de conservation des sols ou à la certification environnementale HVE. **La Chambre d'agriculture accompagne ces collectifs de la phase d'émergence jusqu'à la mise en œuvre du programme d'actions.** L'objectif est également de capitaliser les expériences et les vulgariser au plus grand nombre.

Renouveler son Certiphyto, un passage obligé mais souvent formateur

L'année 2020 marque le retour après 10 ans du renouvellement des premiers Certiphyto. Malgré le contexte sanitaire plus de 50 formations ont été réalisées sur tous le territoire pour donner à plus de 600 agriculteurs la possibilité de renouveler son certiphyto nécessaire à l'achat des produits phytopharmaceutiques. La nouveauté en 2020 c'est la possibilité de passer un test directement d'une durée maximum de deux heures pour valider son certiphyto.



Des tours de plaine au format numérique

La période de confinement nous a obligé à nous adapter notamment dans l'organisation des tours de plaine. **Afin de garder le contact et poursuivre notre accompagnement technique, les tours de plaine se sont numérisés et partagés via internet** auprès de tous nos adhérents.

La formule est appréciée puisqu'elle offre la possibilité au plus grand nombre d'être informé. Néanmoins, le collectif et les échanges restent au cœur de nos métiers de conseiller, la formule numérique est un nouvel outil complémentaire dans l'air du temps !

Les plateformes d'essais, les fondamentaux dans la production de références techniques

La réduction des intrants est un objectif majeur pour les filières végétales, l'atteinte de cet objectif passe par une maîtrise technique de plus en plus élevée.

Nos plateformes expérimentales visent à produire des références techniques pour faciliter ce développement. En 2020, ce sont 17 plateformes d'essais, 1 500 micro-parcelles, 25 thématiques traitées notamment la biodiversité qui ont été mises en valeur lors de la visite organisée le 23 juin à Brunémont.



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le numérique au service du bio

Notre journal technique le « JT BIO » est la référence pour les agriculteurs biologiques, ceux en conversion et même en réflexion ! **Observation en plaine, conseil technique, retour d'expérimentation...** Une lecture attendue et plébiscitée. Les « JT BIO » complètent parfaitement nos tours de plaine organisés en saison. En 2020, pour garder le lien avec nos producteurs, de nouveaux formats ont vu le jour comme les **tours de plaine numériques**.

Nos conseillers en agriculture biologique ont ainsi pu aborder de nombreuses thématiques techniques : les associations céréales-légumineuses, les bandes fleuries sans oublier les cultures qui font beaucoup parler d'elles en ce moment comme la betterave sucrière, le quinoa et le pois de conserve. **Ces tours de plaine ont eu un réel succès auprès des agriculteurs** avec près de 2000 vues sur notre page YouTube. Ce nouvel outil est une avancée très importante, il sera reproduit et développé en 2021 pour toutes les productions.



Les territoires engagés



Les territoires, collectivités et parcs naturels de notre région sont depuis toujours engagés dans l'agriculture durable, notamment au travers du développement de l'agriculture biologique concernant leur terre agricole, restauration collective et production locale. Le service agriculture biologique les accompagne dans leurs plans d'actions depuis plusieurs années.

L'engouement s'étend à d'autres agglomérations et communauté de communes. En effet, nous avons pu construire de nouveaux partenariats en 2020 sur la Communauté de communes Sud-Artois, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay-Artois Lys Romane et la Communauté urbaine du Dunkerquois.

LÉGUMES

Le désherbage : une collaboration interrégionale pour une problématique d'importance

La maîtrise de l'enherbement des cultures légumières est un élément primordial de leur compétitivité. En première ligne les alliées que sont l'oignon et le poireau. Ces espèces ont une croissance plus lente que les adventices et ne couvrent jamais le sol tout au long de leur cycle de production. Ces 2 handicaps ont été accentués par la suppression d'une molécule (Loxinil = Totril) pilier de leurs stratégies de désherbage.

Depuis plusieurs années le Pôle Légumes Région Nord (PLRN) œuvre à la définition d'une nouvelle stratégie d'intervention efficace. Pour ce faire, le travail a été partagé entre les principales régions de production, avec pour chef de file le PLRN.

Diversification et variétés anciennes : pour une biodiversité valorisée

La diversification, source de valeur ajoutée est toujours une aventure, c'est pourquoi **les maraîchers nous ont interrogé** il y a un peu plus de 2 ans **sur l'itinéraire culturel de la patate douce.** Deux essais sur cette espèce, le premier sur l'itinéraire culturel pour en apprécier les points forts et faibles, le second sur l'intérêt de l'irrigation.

Les variétés anciennes peuvent être elles aussi sources de valeur ajoutée lorsqu'elles sont commercialisées sous SIQO. Un travail de multiplication, de caractérisation et d'évaluation pour une éventuelle inscription est nécessaire afin de déceler la(.es) variété(s) intéressante(s). Ce travail est réalisé en collaboration avec le Conservatoire Régional des Ressources Génétiques, **l'objectif est de transférer dès que possible les variétés retenues aux producteurs.**

17^{ème} rencontres sur la protection des cultures légumières

La Chambre régionale d'agriculture, la FREDON des Hauts-de-France, L'UNILET, l'APEF, le PLRN organisent conjointement la rencontre annuelle régionale sur la protection des cultures légumières.

Ont été abordés les états des lieux ainsi que les perspectives sur la lutte contre l'aleurode du chou, la drosophile en fraise, le puceron des pois de conserve, le thielaviopsis de l'endive et de manière plus générale : la protection de la carotte et le désherbage des cultures légumières.

L'inquiétude est de plus en plus forte sur les restrictions et la diminution drastique des outils de protection des cultures légumières. La qualité de ces rencontres montre que la filière ne baisse pas les bras face aux enjeux de taille qu'il nous faut relever.



POMMES DE TERRE

Séances de réglages sur les arracheuses

Le comité technique pommes de terre a jugé nécessaire de **resensibiliser les producteurs au réglage des arracheuses pour limiter les endommagements des tubercules**. En effet, chez les opérateurs il est constaté que ce critère se dégrade au fil du temps. Pendant les campagnes d'arrachage, les périodes favorables étant plus courtes une baisse de vigilance sur les fondamentaux peut arriver.

Pour pallier à cela 3 séances de réglages de machines ont été organisées en septembre avec les constructeurs GRIMME, AVR et DEWULF. Ces séances ont permis d'évoquer les nouveautés et de s'attarder sur les réglages avant et pendant la phase d'arrachage. Le service pomme de terre **a délivré comme chaque année de précieux conseils via Qualiconseil** et dispose également d'équipements pour aider les producteurs à performer dans ce domaine (Tubercule électronique, étuve, ...).

Tous ces points sont à retrouver dans une vidéo disponible sur la chaîne YouTube de la Chambre.

 [Chambre d'agriculture du Nord - Pas de Calais](#)



Le Bulletin de Santé du Végétal (BSV)

Le BSV est rédigé à l'échelle des Hauts-de-France, il a pour objectif de communiquer des informations pertinentes sur la situation sanitaire afin de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



Le BSV pommes de terre, c'est un état précis de la situation sanitaire dans les différents bassins de production pour les principaux bio-agresseurs : mildiou, pucerons, doryphores, alternaria...

On y trouve également les relevés du modèle épidémiologique Miléos® qui permet de simuler le développement du mildiou et donne les seuils indicatifs de risque par secteur en fonction de la sensibilité variétale et des données météorologiques.

52 structures observent plus de 110 parcelles de manière hebdomadaire pour 1 300 observations sur la campagne.

Coût de production

Un suivi d'exploitations productrices de pommes de terre représentatives de la région Nord-Pas-de-Calais en termes de débouchés, variétés et pratiques culturales est conduit depuis 5 ans. Cette étude réalisée à partir du logiciel SYSTERRE d'Arvalis permet de disposer de références solides. Outre les coûts de production, tout une série d'indicateurs techniques, économique et environnementaux sont définis.

Chaque agriculteur participant dispose d'une étude comparant son exploitation à la moyenne. Des simulations à partir de cas types permettent à nos conseillers d'évaluer l'impact des réformes comme le retrait de défanants, la disparition du CIPC ou encore l'introduction de pratiques nouvelles comme le désherbage ou défanage mécanique. Ces références sont disponibles à tous les producteurs mais sont aussi utiles au niveau national pour le CNIPT dans le cadre des échanges à propos de la loi Egalim.



PRODUCTIONS ANIMALES

Plan bocage du Boulonnais, déjà 1 an

Le Plan d'action agricole en faveur du maintien du bocage dans le Boulonnais est réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et l'Agence de l'eau. Ce programme a pour objectif de **proposer et d'expérimenter des solutions alliant le maintien de l'élevage et la préservation du paysage** sur ce territoire.

En 2020, **soixante agriculteurs ont été rencontrés** afin de présenter le programme et d'échanger sur leurs pratiques actuelles et leurs besoins.

Plusieurs actions ont ainsi été proposées :

- La gestion des prairies et leur valorisation
- Des accompagnements spécifiques dans la gestion des fourrages
- Des journées de formation
- La réalisation de gestion technico-économique
- Des réunions d'information sur la valorisation du bois et des haies

En complément, de ces actions, une étude sur les circuits courts a été réalisée, sous forme d'enquête lors du premier semestre 2020. Trente-deux agriculteurs ont ainsi participé, dans le but **d'identifier et de valoriser les productions de ce territoire** par le biais des circuits de proximité.

La collecte des Gestions Technico-Economique (GTE)

Les conseillers ont dû adapter leur méthode de collecte en 2020, mais cela ne les a pas empêché de **réaliser plus de 350 GTE qui ont pu ainsi être remontées et synthétisées**. L'ensemble des filières de l'élevage du Nord-Pas-de-Calais est concerné : bovins lait en conventionnel et biologique, bovins viandes, la production porcine, ovine, cunicole, avicole et en apiculture. Ces synthèses ont données lieu à la réalisation de plusieurs réunions de restitutions et de formations sur l'ensemble du territoire. **Multiples supports techniques de présentation des résultats sont ainsi disponibles** sur le site de la Chambre d'agriculture.

La réduction des Gaz à Effets de Serre (GES)

Plusieurs dispositifs existent déjà dans nos départements et plus particulièrement pour la filière bovin lait, afin d'**accompagner les éleveurs dans la réduction de leur empreinte carbone « Lait Bas Carbone »**.

Depuis plusieurs années la Chambre s'implique dans ces démarches et est partenaire des projets AOPEN DAIRY et CRIEL. L'enjeu est double pour les éleveurs : environnemental et technico-économique avec la réduction des charges et l'augmentation du produit.

De nouveaux dispositifs devraient voir le jour en 2021 et seront étendus à l'échelle de la région Hauts-de-France :

- Un spécifique pour la filière bovin viande
- Un qui vise l'ensemble des filières (grandes cultures, maraîchage, viticulture, animales) dans l'accompagnement bas carbone. C'est le « bon diagnostic carbone » cofinancé par l'ADEME.



IDENTIFICATION

Nos outils : SMS présomptions

Le service Identification s'efforce de déployer des outils permettant **d'informer les éleveurs le plus en amont possible**. En 2020, un nouveau pas a été franchi sur l'identification bovine avec notamment **le renforcement de l'envoi de SMS d'alertes de sorties présumées en équarrissage**, en plus des sorties Elevage et Boucherie. Ce service gratuit est effectué deux fois par semaine afin que les éleveurs puissent réaliser dans les délais réglementaires les notifications de sorties oubliées. En 2020, près de 16 700 SMS de sorties présumées ont été envoyés.

Les présomptions de mouvements en élevage ovin et caprin sont également concernées. Doté en 2020 d'un nouvel outil de présomptions de mouvements, le service peut désormais informer par courrier ou par SMS les éleveurs qui auraient oublié de notifier leurs mouvements en départ ou à l'arrivée en élevage. En 2020, plus de 15 300 SMS ont été envoyés.

Nos visites terrain : un appui direct aux éleveurs

Le service Identification est le plus souvent connu comme un service administratif, gérant de nombreuses données déclaratives. Pourtant, **l'accompagnement direct des éleveurs représente une part importante de notre activité. En effet, plus de 250 visites ont été réalisées par nos agents de terrain en 2020 dans les élevages du Nord-Pas-de-Calais.**

Les visites ont pour objectif d'accompagner les éleveurs qui rencontrent des soucis d'identification ou qui souhaitent simplement faire un point pour conforter leur suivi. Ainsi, nos agents, après pointage des animaux, de l'inventaire et des documents d'accompagnement, apportent leurs conseils dans la tenue de l'identification. L'outil informatique de suivi qualité, opérationnel depuis début 2019 pour l'identification et étendu en 2020 au suivi de Certification de la Parenté Bovine, permet **une efficacité optimale de pointage et de conseil, et donc un gain de temps précieux pour l'éleveur.**

Des visites sont également proposées dans le cadre de nos campagnes nationales ou locales, afin de s'assurer d'une bonne tenue générale de l'identification. Les visites sont réalisées en majorité dans les élevages bovins mais les élevages ovins et caprins sont aussi concernés.



Notre équipe

Suzel Decoster assure la responsabilité du service depuis octobre 2020. Dans l'identification depuis plus de 10 ans, elle dirige également le service Identification de l'ex région Picardie.

BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS, ÉNERGIE ET MACHINISME

La méthanisation poursuit sa croissance

Avec ses 76 installations d'unités méthanisation agricoles en fonctionnement à fin décembre 2020, le territoire Nord-Pas-de-Calais concentre près des 2/3 des installations en région Hauts-de-France. **L'activité de l'équipe méthanisation demeure très forte en matière d'accompagnement des projets individuels et collectifs et notre champ d'expertise s'élargit.** Ainsi, l'année 2020 a vu la montée en puissance de notre prestation de réalisation des dossiers d'agrément sanitaire pour ces installations, conformément à la réglementation européenne.

La production électrique des unités en cogénération représente désormais la consommation moyenne annuelle électrique d'environ 12.700 logements. Quant à la production pour les installations qui injectent du biométhane dans les réseaux de gaz de ville, elle représente la consommation moyenne annuelle en gaz d'environ 13.400 logements, soit plus de 28.000 tonnes équivalent de CO₂ économisées par rapport à l'utilisation de gaz naturel fossile !

Un incontournable du conseil en bâtiment : les conditions de logement des vaches laitières en période de canicule

Depuis plusieurs années déjà, les conseillers bâtiments d'élevage sont sollicités par les éleveurs laitiers pour **trouver des solutions techniques au logement estivale des vaches laitières.** Ces épisodes caniculaires perturbent le bien être de ces dernières et donc la production laitière.

Dans notre région, le nombre de jour chaud supérieur à 25° est passé de 15 jours par an en 1965 à plus de 30 jours ces dernières années. Pour compléter les conseils techniques apportés individuellement en exploitation, les conseillers bâtiment des Chambres des Hauts-de-France ont mis en place des formations sur « la limitation du stress thermique des ruminants ».

Le soleil brille et les exploitants réduisent leur facture d'électricité

La production d'électricité photovoltaïque connaît une nouvelle dynamique par le raisonnement de projets en autoconsommation. Ces projets peuvent être soutenus financièrement par le conseil régional dans la mesure où ils font l'objet d'une expertise sur la capacité d'autoconsommation de l'exploitation et le juste dimensionnement de l'installation.

Le service bâtiment énergie accompagne l'ingénierie de ce type de projet en proposant une formation et un accompagnement individuel incluant la possibilité de réaliser une campagne de mesure de la consommation électrique de l'exploitation. Par ces choix d'investissements le monde agricole devient un acteur significatif de la lutte contre le réchauffement climatique.





HOMMES, ENTREPRISES ET ENVIRONNEMENT



EMMANUEL LEVEUGLE

Président de la commission
Environnement

L'agriculture régionale, plurielle, contribue à la biodiversité, au stockage du carbone, à la protection des milieux (eau, air, sol)... En tant qu'élu de la commission environnement, nous portons le message aux administrations, Agences de l'Eau, SAGE, collectivités... Nous accompagnons également les agriculteurs dans leurs transitions. Cela nécessite d'actualiser les références en permanence, de les diffuser, de former, de communiquer et le travail du service y contribue.



KAREL LESAFFRE

Président de la commission
Installation, Transmission

L'accompagnement et le développement de la transmission des exploitations pour installer des projets performants et durables, sont notre priorité pour le maintien de nombreuses filières dynamiques sur notre territoire.



FRANCINE THERET

Présidente de la commission
Emploi, Formation

La prime exceptionnelle de l'État a favorisé le développement de l'apprentissage. La Chambre d'agriculture a donc renforcé son accompagnement auprès des entreprises et des apprentis vers les métiers aux côtés des centres de formation. Nous gardons aussi le leadership de la formation continue des agriculteurs et des salariés.

Environnement

Aménagements d'hydraulique douce sur le Nord-Pas-de-Calais :

130

bandes enherbées : 14ha



3 300

fascines : 63,7 km



820

haies : 125,6 km



Aides à l'investissement :

216

agriculteurs renseignés



Installation, Transmission

34%

des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans,

soit **4 548** exploitants



contacts de porteurs de projet à l'installation agricole

1 000

et **300** contacts de cédants via le PAIT

150

installations aidées



135

participants aux formations transmission



3 238 formalités traités par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

Emploi, formation, apprentissage

212

contrats d'apprentissages signés



248

formations proposées



2 188

participants



ENVIRONNEMENT

L'agroforesterie : y avez-vous pensé ?

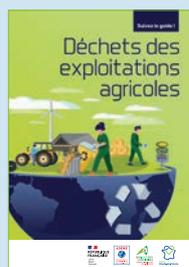
Le service environnement travaille au développement des techniques agro-écologiques. Il **accompagne notamment les agriculteurs souhaitant réaliser des projets d'agroforesterie, de la conception au suivi des plantations en passant par la formation.** Les projets concernent des plantations pouvant être réalisées en grandes cultures, en prairies (élevage bovins, volailles, etc..) ou en système maraîcher. Les plantations sont financées, souvent à 80 %, dans le cadre d'appels à projets.

La biodiversité c'est notre culture !

Mise en place de **7 essais pour observer la biodiversité utile** (auxiliaires et pollinisateurs). Focus sur l'essai bandes fleuries à Steenbecque pour démontrer leur intérêt en tant que réservoir de biodiversité. Une parcelle de trois mélanges semés - 144 relevés entomologiques : 14 039 insectes observés dont 2 546 auxiliaires et 1 580 pollinisateurs. Une grande diversité analysée avec 42 groupes d'insectes répertoriés au total.



Un guide pour bien trier et gérer ses déchets agricoles en toute sécurité



Les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France ont contribué à la réalisation de la brochure « **Déchets des exploitations agricole – suivez le guide !** », en partenariat avec la Région, l'ADEME et l'appui des MSA Hauts-de-France. Cet ouvrage vise à mettre en lumière les filières en place, accompagner les agriculteurs et vulgariser les bonnes pratiques. On peut y découvrir au fil des 60 pages, des astuces et des témoignages d'agriculteurs ainsi que de précieux conseils.

Retrouvez ce guide sur notre site internet :
hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

Mobilisation autour de la certification environnementale

Pour répondre aux attentes des agriculteurs et des opérateurs de l'aval, la Chambre d'agriculture a proposé de **nouvelles formations sur la démarche de certification environnementale.** Au total, 5 sessions de présentation du dispositif complet ont été animées sur l'année 2020 .

En parallèle, **l'accompagnement individuel des exploitations vers la certification HVE** se développe, avec le déploiement d'une offre de prestation. La dynamique est lancée et la demande risque d'être plus importante dès 2021. Des réunions d'information sont d'ores et déjà prévues au sein des GEDA ; de nouvelles dates de formation sont au catalogue de formation.

SATEGE

Le SATEGE, à votre service pour piloter vos épandages de produits organiques

Le Service d'Assistance Technique à la Gestion des Epandages est à la disposition des agriculteurs producteurs ou utilisateurs de produits organiques pour **les accompagner dans la mise en œuvre de leurs épandages.**

Le panel de produits épandus ne cesse d'évoluer : les effluents d'élevage représentent les plus gros gisements recyclés ; les boues d'épuration, les sous-produits industriels, les composts et plus récemment les digestats et sous-produits importés sont venus élargir la gamme. Que vous ayez des questions d'ordre technique, réglementaire ou agronomique concernant leur utilisation, **nous pouvons vous apporter des réponses en lien avec :**

- L'intérêt agronomique d'un effluent,
- Les conditions d'utilisations
- La mise en œuvre des épandages
- La réglementation s'appliquant à leur utilisation et aux épandages, ...



Méthanisation : ça gaze toujours !

Courant 2020, l'activité du SATEGE dans le domaine de la méthanisation a été très significative, notamment face au développement des unités et à la nécessité de mettre en place des plans d'épandages cohérents. Que ce soit au travers de conseil individuel, de formation ou d'avis sur les dossiers de plan d'épandage, **le SATEGE participe à la structuration de cette nouvelle filière.**

Socle commun d'innocuité : quel impact pour les filières de recyclage en agriculture ?

La première version de ce texte, proposée fin 2020 pour application en juillet 2022, vise à définir différentes catégories de Matières Fertilisantes et Supports de Culture (MFSC) définies par leur statut (déchet ou produit) et leurs critères d'innocuité. À chacune correspondra des règles différentes concernant : le retour au sol, la mise sur le marché, la distribution.

L'objectif est de définir la qualité et la traçabilité des différents types de matières épandues sur les sols agricoles.

Au-delà, le socle commun d'innocuité modifierait la partie réglementaire du Code rural en introduisant trois sous-sections : critères d'innocuité, qualité agronomique et traçabilité – utilisation.

Ce projet de texte laisse planer une certaine incertitude quant au devenir du recyclage des matières organiques en agriculture.

INSTALLATION, TRANSMISSION

L'agriculture régionale traverse une période de transition démographique, avec le départ à la retraite d'une génération et l'arrivée d'une nouvelle moins nombreuse. Sans renouvellement des générations, c'est le maintien du tissu agricole qui serait en jeu.

Un projet d'installation ? de transmission ? Ne cherchez pas, contactez le Point Accueil Installation Transmission

Le PAIT est la porte d'entrée unique pour toutes les personnes qui désirent s'installer ou transmettre leur exploitation agricole. Il est animé par la Chambre d'agriculture, labellisée par l'État et la Région depuis 2015. Des conseillers se tiennent à disposition du public, dans chaque département, pour :

- **Accueillir et informer** sur les démarches à effectuer en toute neutralité et confidentialité
- **Orienter** vers les structures d'accompagnement compétentes
- **Faciliter** la mise en relation des cédants avec des candidats à l'installation
- **Animer** le réseau des partenaires régionaux de l'installation-transmission

S'installer en agriculture : guide pratique du porteur de projet

Ce guide est un outil pédagogique conçu pour aider les futurs agriculteurs, étape par étape, dans la création ou la reprise d'une activité agricole. Vous y trouverez **les clés pour construire un projet d'installation ainsi que des conseils et un rappel des dispositifs d'accompagnement existants en Hauts-de-France.**

Ce guide est à compléter tout au long de la réalisation du projet afin de le faire évoluer au fur et à mesure des avancées du futur agriculteur. Il sera également un outil de référence pour vous accompagner dans vos démarches futures, notamment pour l'obtention d'une aide financière.

Guide disponible sur le site du PAIT, rubrique :
« outils à télécharger »
www.hautsdefrance-pait.fr



 S'installer et transmettre
en agriculture

Le Répertoire Départ Installation (RDI) : un outil de mise en relation cédant/repreneur

Le Répertoire Départ Installation est un outil de mise en relation cédant/repreneur en ligne, animé par les Chambres d'agriculture, dans le cadre de leurs missions de service public. Il permet à des agriculteurs de **diffuser leur offre d'exploitation et de trouver des candidats pour la reprise de l'exploitation ou pour la recherche d'un nouvel associé.**

Elaborée avec un conseiller transmission de la Chambre d'agriculture, l'offre est publiée gratuitement et de manière anonyme. Les offres sont consultables sur le site www.repertoireinstallation.com.

Actuellement, **37 offres sont répertoriées en Hauts-de-France.** Au-delà de la diffusion de l'offre, l'agriculteur cédant ainsi que le candidat sélectionné peuvent être accompagnés dans leur mise en relation et au cours de leurs différentes démarches.



EMPLOI, FORMATION, APPRENTISSAGE

Et si je prenais un apprenti ?

L'apprentissage poursuit son chemin et devient un système de formation en vogue. **Le nombre de demandes croît encore cette année**, avec un nouveau record de signatures de contrats soutenu par la prime à l'embauche (de 5 000 à 11 200 € d'aide possible en fonction de l'âge et du diplôme visé).

Les développeurs de l'apprentissage sont restés présents sur le terrain pour accompagner les employeurs dans leurs démarches d'embauche, **plus de 356 visites en entreprises qui ont débouchées sur 212 signatures de contrats**. La promotion de l'apprentissage, des filières et des métiers auprès des prescripteurs de l'emploi et des jeunes, est un fer de lance essentiel pour l'agriculture d'aujourd'hui.

A noter : l'offre d'entreprises reste plus élevée que le nombre de jeunes attirés par la filière.

Contact : Claire DUPIRE : 06 30 86 24 92

Maxime DOOGHE : 06 74 48 62 22

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur notre site internet : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

Nouveauté 2020 : DÉFI Emploi

OCAPIAT (ex FAFSEA) propose de nouveau une aide à la formation interne de 1 815 €.

Le principe : **Former en interne les nouveaux salariés pour une meilleure adéquation au poste proposé.** (Embauche en CDD > 6 mois ou CDI à plus de 0,8 ETP).

La **formation est assurée sur l'exploitation** par le chef d'entreprise ou un salarié expérimenté, et accompagnée par un conseiller de la Chambre d'agriculture qui définit le protocole de formation (compétences, programme, déroulement), le suit et valide la réalisation.

Durée : 200 heures.

En 2020, cinq personnes ont bénéficié de cette aide pour embaucher en CDI.

Contact : Martine NOEL : 06 31 75 21 04



PROMOTION ET DIVERSIFICATION



LAURENT VERHAEGHE

Président de la commission

Comité de Promotion, Approlocal et Diversification

Comité

L'agriculture et l'agroalimentaire ne s'arrêtent jamais, la crise sanitaire l'a prouvé et confirme que le Comité de Promotion est la clé d'entrée pour l'accompagnement et la promotion de nos entreprises ainsi que nos produits.

Diversification

Nous sommes fiers de la réactivité et de la capacité d'adaptation de nos agriculteurs pour répondre aux attentes des consommateurs. Accompagner le développement de la valeur ajoutée sur l'exploitation est et sera toujours la priorité pour le service diversification.

Approlocal

Des échanges avec les collectivités aux adaptations de nos outils dont le site approlocal.fr pour répondre aux exigences de la loi Egalim ; l'équipe approlocal poursuit plus que jamais le développement des produits locaux au sein des restaurants collectifs.

Diversification

35

dossiers multifonctionnalités déposés



970

appels traités au PID



120

adhérents à l'association « A la rencontre de nos fermes »



12

Points de Vente Collectifs accompagnés



129

agriculteurs formés



Comité de Promotion

144

exposants à la rencontre PME-Auchan



12 700

abonnés Facebook «La gastronomie des Hauts-de-France»

Mise en relation commerciale :

594

entreprises et agriculteurs

371 acheteurs



414 000

visiteurs sur le site ouacheterlocal.fr



et **1 641 000** pages vues

Approlocal

569 000 € HT

de CA sur approlocal.fr dont 9% de produits bio



75 fournisseurs réguliers



110

acheteurs réguliers

Saveurs en'Or

174

adhérents (agriculteurs, entreprises, coopératives, associations, artisans)



10 000

emplois



855

produits agréés



4 000

agriculteurs/éleveurs qui participent à la démarche



7 500

abonnés Facebook



COMITÉ DE PROMOTION

FOOD CRÉATIV, le concours de l'innovation agroalimentaire en Hauts-de-France

Créé en 2004, le concours de l'innovation est organisé tous les deux ans par le Comité de Promotion et le Certia Interface. L'objectif est de promouvoir l'innovation régionale en accompagnant les entreprises et les producteurs dans leurs lancements de produits.

56 entreprises régionales en Hauts-de-France se sont lancées dans l'aventure FOOD CRÉATIV, en proposant plus de 70 innovations agroalimentaires.

19 produits et services ont été sélectionnés comme finalistes et 6 lauréats ont été élus par le jury d'experts.

Les Hauts-de-France, candidat au label « Région européenne de la gastronomie » 2023

L'objectif de cette démarche de labellisation est de **concrétiser la stratégie régionale de développement du Tourisme gourmand en mobilisant les acteurs du tourisme, de la restauration et de l'alimentation** autour des nouvelles attentes des consommateurs, de susciter des projets sur le territoire et de **positionner les Hauts-de-France comme une grande région de la gastronomie.**

Le dossier de candidature a pu être déposé auprès de l'IGCAT et la visite du jury européen organisée en octobre. L'avis du jury, très positif, doit permettre l'obtention officielle du label pour 2023.



Une offre de sourcing sur mesure pour les entreprises et les distributeurs

C'est l'une des missions clés du Comité de Promotion : mettre en relation les acheteurs avec des producteurs locaux, aider les entreprises et les distributeurs à trouver des matières premières régionales. En 2020, **plus d'une vingtaine d'entreprises** ont contacté le Comité de Promotion afin de **rechercher des fournisseurs** pour des **projets de développement.**

Plateforme web de géolocalisation des produits fermiers : www.ouacheterlocal.fr

Adapté à tous types d'écrans, ce site référence les producteurs des Hauts-de-France en circuits courts, leurs productions et leurs points de vente. L'internaute peut effectuer sa recherche soit par catégorie de produits, soit par géolocalisation. Il y trouve des **actualités, ainsi qu'un calendrier des produits de saison.** Le contexte sanitaire et la nécessité des consommateurs de s'approvisionner plus localement a conduit à **un pic de fréquentation sur le site avec une hausse de 83 % en 2020.**



APPROLOCAL

Opération Engagés & Solidaires avec l'agriculture des Hauts-de-France

Afin de relancer les commandes en achat local à la suite du 1^{er} confinement, **une opération a été lancée pour soutenir 6 filières jugées prioritaires** : le Maroilles, les moules de bouchot, les viandes de bœuf, de veau, de porc bio et la pomme de terre transformée.

Cette opération a mobilisé 9 partenaires institutionnels : le Conseil Régional, les départements de l'Aisne, de l'Oise, du Nord et du Pas-de-Calais, Bio en Hauts-de-France, A PRO BIO, le Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire et les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France.

Dans un premier temps, une enquête a permis d'identifier les besoins des acheteurs puis des actions d'animation ont été proposées : visites de fournisseurs, outils de communication, newsletters présentant les secrets de chaque filière.

De nombreux acteurs accompagnés

En 2020, l'équipe Approlocal a accompagné les lycées de la région, les collèges du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que les acheteurs de 8 territoires. L'accent a été mis sur la **sensibilisation à la loi Egalim et les possibilités d'y répondre avec nos productions régionales**.

Du côté des fournisseurs, ce sont près de 45 fournisseurs qui ont bénéficié d'un accompagnement individuel. Des formations au débouché de la restauration collective ont également eu lieu. Les producteurs de légumineuses ont été mis à l'honneur lors de visites d'exploitations en lien avec des ateliers culinaires. Ce fut le cas chez M. Raeckelboom, producteur de lingots du Nord et flageolets verts Label Rouge à Calonne-sur-la-Lys ainsi qu'à la ferme des Blancs Moutons de Brunemont pour la production de lentilles et de pois chiche. L'occasion de rappeler qu'il est tout à fait possible de concevoir un **menu à base de protéines végétales locales** !



Un challenge du goût sur Approlocal.fr pour récompenser les chefs les plus engagés

Un **challenge** a été organisé du 21 septembre au 18 octobre pour **récompenser les établissements passant le plus de commandes sur Approlocal.fr** et sur les 6 filières prioritaires de l'opération « Engagés et solidaires avec l'agriculture des Hauts-de-France ».

Dans le département du Nord, ce sont le collège Romain Rolland de Waziers et le lycée professionnel Guy Debeyrede Dunkerque qui sont arrivés en tête du classement. Dans le département du Pas-de-Calais, les gagnants sont le lycée Edmond Labbé à Brebières et le collège Jean Zay de Lens.



DIVERSIFICATION

Opérations d'aides alimentaires sur le département du Nord

Le département du Nord a été interpellé par les communes, les Centres Communaux d'Action Sociale et la Chambre d'agriculture sur **les difficultés engendrées par le confinement et ses conséquences pour l'alimentation équilibrée des familles en grande précarité et le manque de débouchés pour les producteurs** et les entreprises agroalimentaires. Pour donner suite à cette interpellation, le **Département du Nord a mis en place 3 opérations d'aide alimentaire en partenariat avec la Chambre d'agriculture et Saveurs en'Or.**

95 584 paniers ont été distribués aux familles / **176 producteurs** ou **entreprises** en région ont été sollicités.

Les rendez-vous pros : source d'informations et d'innovations pour les agriculteurs

En 2020, près de 40 agriculteurs ont participé en présentiel ou en visio à des réunions d'information. L'apport de ces dernières peut être varié : information réglementaire, présentation de dispositifs financiers et d'outils de logistique, sensibilisation au travail en réseau, témoignage sur site d'expérience en transformation/vente ou accueil à la ferme...

Des actions de communication pour élargir et fidéliser le grand public

Régulièrement, des actions sont mises en place pour communiquer et **rendre acteurs les fidèles et potentiels clients des fermes adhérentes à l'association « A la rencontre de nos fermes »**. En 2020 : 500 paquets de chocolats ont fait l'objet d'un don auprès de personnels soignants par les agricultrices « Anniversaires à la ferme », **1 768 internautes ont participé aux jeux proposés** via la page Facebook de l'association, dont 12 gagnants ont remporté des bons d'achat ou de participation à une visite, un repas en ferme auberge, un anniversaire...

Point Info Diversification partenarial : lancement officiel

Les Chambres d'agriculture, les AMAP, Accueil Paysan, l'ARVD, le CIVAM, le Campus Vert, le Savoir Vert et la FRCUMA, **œuvrent ensemble sur les activités de diversification agricole**. Le but est d'accueillir, **informer et orienter les porteurs de projets** souhaitant se lancer dans la transformation – vente de produits fermiers ou l'accueil à la ferme. Un site internet rassemble les actualités, formations, événements, opportunités, etc. (**hdf.diversificationagricole.fr**).

Une conférence de presse fin 2020 a lancé officiellement ce **PID partenarial** en présence de la Région Hauts-de-France.



SAVEURS EN'OR

Saveurs en'or, la marque des Hauts-de-France ambassadrice des produits de sa région

L'association Saveurs en'Or a été créée en 2004 par des producteurs et des entreprises de la région pour revendiquer auprès du consommateur leur appartenance au territoire. Comment le faire savoir ? Via **un logo rouge et or apposé sur les produits alimentaires qui respectent un cahier des charges spécifique.**

La marque Saveurs en'Or a pour objectif de **valoriser les produits issus ou fabriqués en région**, de garantir aux consommateurs l'origine des produits, de favoriser les relations amont/aval au sein des filières et de développer les débouchés commerciaux des adhérents.

Les valeurs qui nous guident : la proximité, l'emploi, la qualité et le goût.



Semaines en'or

Lors de cette année particulière, l'association a réuni les enseignes de la distribution régionale : Carrefour, Carrefour Market, Intermarché, Auchan, Auchan Supermarché, Match, Cora, Leclerc, Système U, ainsi que Grand Frais et Aldi marché, dans l'objectif **d'organiser des semaines d'opérations des ventes.** Tout au long de l'année, les enseignes ont maintenu leur soutien et ont organisé des semaines de mises en avant de produits Saveurs en'Or.



Charte des Restaurants Partenaires

Toujours dans cet objectif de développer l'approvisionnement régional auprès des restaurateurs, l'association Saveurs en'Or a développé un nouveau réseau, le réseau des « Restaurants Partenaires Saveurs en'Or ». Les engagements sont simples et la démarche est gratuite. En contrepartie de pouvoir afficher le logo «Rouge et Or», chaque restaurant s'engage à utiliser un minimum de 5 produits Saveurs en'Or, issus des différentes filières, et à afficher quotidiennement une entrée, un plat, un dessert et une boisson Saveurs en'Or.

C'est de nouveau, une très belle opportunité pour multiplier la présence de la marque Saveurs en'Or sur les tables régionales, dès la réouverture des établissements.

Un cahier des charges retravaillé par les adhérents

A la demande des adhérents de l'association, le cahier des charges Saveurs en'Or datant de 2016 a été retravaillé avec pour **objectif de favoriser encore plus l'approvisionnement régional.** Chaque filière a été interrogée pour faire évoluer les exigences dans ce sens. Des échanges qui ont duré presque un an et qui ont donné naissance à **un nouveau cahier des charges plus engageant**, évolutif dans les années à venir pour **encourager des recettes plus proches de son terroir.**

Les nouveaux adhérents doivent dorénavant répondre aux exigences de ce nouveau cahier des charges 2020. Les adhérents actuels ont jusqu'au 1^{er} juillet 2021 pour s'adapter.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS DE CALAIS

Contactez les services

Productions animales et fourrages

Colette Wacheux : 03.21.60.57.70
colette.wacheux@npdc.chambagri.fr

Productions végétales

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60
catherine.charpentier@npdc.chambagri.fr

Pommes de terre

Benoit Houilliez : 03.21.65.32.13
benoit.houilliez@npdc.chambagri.fr

Légumes

03.21.52.83.99
plnr@wanadoo.fr

Bâtiments, équipements, énergie et machinisme

Véronique Rouget : 03.21.60.57.56
veronique.rouget@npdc.chambagri.fr

Aménagement territorial

Isabelle Morel : 03.21.60.48.60
isabelle.morel@npdc.chambagri.fr

Développement local

Delphine Dubois : 03.27.21.46.80
delphine.dubois@npdc.chambagri.fr

Environnement

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60
catherine.charpentier@npdc.chambagri.fr

Service d'Assistance Technique à la gestion des épandages

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60
satege@npdc.chambagri.fr

Emploi, formation

Delphine Boubet : 03.21.60.57.41
delphine.boubet@npdc.chambagri.fr

Comité de promotion

Elisabeth Serouart : 03.21.60.57.86
elisabeth.serouart@npdc.chambagri.fr

Approlocal

Caroline Martin : 03.21.60.48.89
caroline.martin@npdc.chambagri.fr

Diversification et innovation économique

Vanessa Hucke : 03.62.61.42.33
diversification@npdc.chambagri.fr

Saveurs en' Or

Karine Roche : 03.21.60.57.86
karine.roche@npdc.chambagri.fr

Identification, Établissement de l'Élevage

Tél. : 03.21.60.57.72 - 03.62.61.42.04
identification@npdc.chambagri.fr

Installation, transmission

Antenne du Nord : 03.27.21.46.91
Antenne du Pas-de-Calais : 03.21.60.57.41
pait@npdc.chambagri.fr

Centre de Formalités des Entreprises, Apprentissage

Nord : 03.20.88.65.90
Pas-de-Calais : 03.62.61.42.14
cfe-apprentissage@npdc.chambagri.fr

Service études, prospective économique et territoriale

Pascale Lefèvre - 03.20.88.67.42
pascale.lefevre@npdc.chambagri.fr

Communication

Tél. 03.62.61.42.07
communication@npdc.chambagri.fr

Les Groupements d'Études et de Développement Agricole (GEDA)



GEDA de l'Avesnois ADARTH

27 route de Landrecies
59440 AVESNELLES
Tél. 03 27 57 37 30

GEDA AFDA

56 Avenue Roger Salengro
BP80039
62051 ST-LAURENT-BLANGY
Tél. 03 21 60 57 78

GEDA d'Avesnes GEDA du Ternois

1 place de Verdun
62130 ST POL sur TERNOISE
Tél. 03 21 73 10 18

GEDA du Boulonnais

3 Rue de l'Église
62240 DESVRES
Tél. 03 21 10 01 67

GEDA de Calais-St Omer

15 Place de Tassencourt
Parking de La Poste
62610 ARDRES
Tél. 03 21 00 93 50

GEDA du Montreuillois

7 Vallées Entreprises
54 rue du Fond de Lianne
62990 BEAURAINVILLE
Tél. 03 21 81 77 89

GEDA Flandres Maritimes

La Croix Rouge
59380 QUAEDYPRE
Tél. 03 28 68 53 79

GEDA du Haut-Pays

Lycée agricole de Radinghem
60 rue Principale
62310 RADINGHEM
Tél. 03 21 04 41 32

GEDA de lille

299 Bd de Leeds
59000 LILLE
Tél. 03 20 88 67 00

GEDA de Béthune-Aire

Route d'Estaires
62840 LORGIES
Tél. 03 21 52 83 99

GEDA flandres intérieure

Z.A. La Creule
59190 HAZEBROUCK
Tél. 03 28 41 41 38

GEDA de l'Artois

GEDA pays en action cambrésis

61 Bis Route Nationale
62860 MARQUION
Tél. 03 27 78 06 00

GEDA scarpe hainaut

Parc d'Activité
2 Rue de l'Epau
59230 SARS-ET-ROSIÈRES
Tél. 03 27 21 46 80



GEDA





hautsdefrance.chambre-agriculture.fr



Responsable de publication : Christian Durlin

Responsable de rédaction : Tony Alves-Jorge

Comité de rédaction : Marion Anselin, Sophie Bart, Valérie Bielawski, Jacques Blarel, Claire Bodèle, Anne-Laure Cadet, Magaly Debeaumont, Suzel Decoster, Maëlle Delabre, Stéphane Desse, Guilaine Dessenne, Alessia Di Pietro, Benoît Dudant, Claire Dupire, Sarah Duqueyroix, Arnauld Etienne, Thomas Froidure, Benoît Houillet, Vanessa Hucke, Yolène Lavalade, Ingrid Legrand, Valérie Louchez, Pascale Nempont, Anne Nicolas, Hervé Parquet, Marie Petit, Anne Rinchart, Katia Rolland, Pauline Singez, Corinne Tellier, Dominique Werbrouck.

Conception graphique : Baptiste Phalempin - 05/2021

Chambre d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais

56 Avenue Roger Salengro - BP 80039
62051 SAINT-LAURENT-BLANGY cedex
Tél. 03 21 60 57 57

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi :

8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

vendredi :

8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD - PAS-DE-CALAIS EST AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE POUR SON ACTIVITÉ DE CONSEIL INDÉPENDANT À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES SOUS LE NUMÉRO NC00815, DANS LE CADRE DE L'AGRÈMENT MULTI-SITES PORTÉ PAR L'APCA